



SOCOTEC BELGIUM ASBL

7974

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	RT / TRT a	vietante		
1 1/ . 1 /	יוםו / ום	Alstailte		
N° de rapport: 23./1.6.10/01				
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: Celticalcal - Slawe				
Personne sur place :	7		*******	
Personne sur place: code EAN de l'installation : MC Adresse de la visite: Tour Code EAN de l'installation : MC Adresse de la visite: Tour Code EAN de l'installation : MC				
Date de visite 20/10/16 Date d'émission 20/16/16 Références client : N.C.				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 2271 bis	□ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
<u>Description de l'installation visitée</u> :		0-		
Tension d'uţilisation : ☐ Protection générale du branchement :				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circu	lits terminaux :)	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs		V		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	1			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	1		X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :/ Ω	X			
Résistance de dispersion de la prise de terre : PAS masur Affile		COTEC DELCUIM	lel	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEO BELGIUM asbl. Manquements / Notes :				
Voir ANNEXE		an sense on a n - V norman		
VOIN ANN CAC.		43 0880 80 H S		
to a division to a district the second of the contract of the second of				
E - C CORR OS CO CO - E E MENOR PO PORTUMENTE ESCRIPCIO ES ESTADOS ES DE EXTENSE E DAN SERVICIONES				
AND THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE SERVENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	THE REAL PROPERTY OF		14 (1941) Tale 2 (1	
Conclusion:		UV NI stateturillura et ili et ili Ni	25	
***			P/8	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.				
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				
certify = 0.700/	7		8	

vy vy vy .001 (19) 580.708 Tél. 0471/580.708

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0643 23/16 Le 3e			
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de	a sensibilité du différentiel utilisé		
Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.			
_	l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de		
terre.			
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne so suivants :	nt pas reliées au réseau général de terre aux endroits		
	// /		
Certains départs sont dépourvus de repérage aux	endroits suivants : Caffeet		
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est infé			
La valeur d'isolement par rapport à la terre est infe	rieure au minimum legal aux endroits sulvants .		
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjonc	teurs de calibres différents aux endroits suivants :		
☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300	mA max.		
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).			
☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.			
Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière			
efficace aux endroits suivants : Com Son	e.		
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre	pour les connexions aux endroits suivants : Cue Silve		
La protection contre les contacts directs n'est pa	s assurée (présence de pièces nues sous tension) aux		
endroits suivants : beit Saus	Conterole, fils a NU		
	adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux		
endroits suivants :			
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé	aux endroits suivants : blee ollong		
on millean de la	and we		
Affrece de plan.	election de l'installation		
* Absence de sech	Insular de Tene. & Sun		
des for le de Con	eracts non maying		
de II / to Take	· Portoto CZ -CCC		
er somes de ress	e se surat de		
manches des off	rab de closse I.		
I Record bonne men	e ils est interdit de BTO1(17)0609-VI		
X. Comment	J-) GUEEARO		
	CUFFARO Domenico		
- Commence of the Commence of	www.certigreen.be		
	Tél. 0471/580.708		